

LA LUTTE OUVRIÈRE

A SAINT-NAZAIRE

LIBÉRATION DES TRAVAILLEURS EMPRISONNÉS !

La récente manifestation du 9 mai à Saint-Nazaire révèle une fois de plus les possibilités de luttes extraordinaires des ouvriers français.

La hausse des tarifs de transports a brusquement précipité la colère des ouvriers contre la vie chère qui a pratiquement réduit à zéro les augmentations de salaires de 1955. L'hostilité des ouvriers s'exprima d'abord dans le refus de payer les nouvelles cartes de transports dans les services de cars qui font la tournée des petits pays environnants dont la population fournit une importante partie de la main-d'œuvre de Saint-Nazaire.

En dehors de ce refus collectif, le mécontentement ouvrier amena l'ensemble des syndicats à prendre l'initiative d'une action contre la hausse du coût de la vie.

L'appel des syndicats CGT, FO, CFTC et de la section locale du SNI, convoqua à 10 heures, le 9 mai, les ouvriers de toutes corporations, TOUS ENSEMBLE, à deux rassemblements : les métallos sur le terre-plein de Penhoët ; les ouvriers du bâtiment, l'EDF, les marins, les dockers, les instituteurs, etc., à la Bourse du Travail.

Ensuite les deux rassemblements défilèrent dans les rues de Saint-Nazaire, firent leur jonction et se rendirent à la sous-préfecture. Le cortège, comme jamais on n'en vit à Saint-Nazaire, permit aux ouvriers de prendre conscience de leur force. La vie chère, c'est de la faute au gouvernement, pensaient-ils. Dans l'assistance, des cris s'élevaient contre le gouvernement Mollet. C'est d'ailleurs un aspect dont l'Humanité n'a pas parlé. Les députés communistes en dignes parlementaires, de temps en temps, émettent un vote hostile à Guy Mollet. Mais il est de bon ton, sans doute, de faire un silence pudique quand les travailleurs, dans la rue, font de même. C'est plus dangereux, pour le gouvernement, bien sûr.

Piétinant sous les fenêtres de la sous-préfecture, les travailleurs s'impacientaient pendant qu'une délégation intersyndicale allait remettre un manifeste aux pouvoirs publics et demander une entrevue au préfet pour l'après-midi en vue de régler le problème des hausses des tarifs de transports. C'est Malnoë de FO et Busson de la CGT qui rendirent compte. Demande d'une entrevue avec le préfet Trouillé. Déçus, les ouvriers trouvaient que c'était plutôt maigre. Malnoë leur annonça qu'un « télégramme serait envoyé au président du Conseil », que la manifestation était « valable pour tout le pays », qu'une réunion intersyndicale se tiendrait à l'issue de la manifestation, etc... C'est au moment où Busson (CGT) déclara qu'il fallait se disperser que des protestations jaillirent de la foule des ouvriers. Le sentiment de leur puissance les faisait aspirer à plus que cela. Malnoë, puis Piconnier de l'UD-CGT lancèrent un appel à la discipline, la manifestation n'était pas une « fin en soi », les ouvriers devaient se considérer mobilisés pour pouvoir répondre au moindre appel. Bref, les dirigeants syndicaux appréhendaient une discussion avec le préfet au moment où les ouvriers étaient dans la rue.

Là encore, le malaise des ouvriers grandissait. Ils avaient le sentiment que reprendre le boulot n'améliorerait pas le « climat des discussions » avec le préfet. Insatisfaits, ils se soulagèrent en balançant quelques projectiles dans les fenêtres de la sous-préfecture.

L'atmosphère s'alourdissait... Comme l'exprime la presse locale : « Les responsables syndicaux eurent besoin de toute leur autorité pour éviter des incidents plus graves ». Opportunément, le sous-préfet vint alors annoncer que Trouillé, pré-

fet de la Loire-Atlantique recevrait une délégation dans l'après-midi.

La foule se retira... mais lentement. C'est dans ce climat que reprit le travail dans toute la ville, pendant que la délégation inter-syndicale de 10 membres se rendait chez le préfet. La colère montait dans les chantiers, la soif d'action se développait au rythme des discussions dans les ateliers. Aux chantiers de l'Atlantique, quelques centaines de travailleurs se massèrent devant la direction. Un chef gardien par une intervention inopportune mit le « feu aux poudres ». Les ouvriers se déchainèrent...

Evidemment, les « incidents » furent considérablement grossis, déformés, utilisés par la presse et la radio bourgeoise. Pendant ce temps, la délégation finissait par obtenir vers 19 heures que l'ancien tarif des cars soit maintenu jusqu'au 3 juin en attendant une solution définitive.

Sur le plan syndical, les « incidents » servirent de prétexte à la rupture de fait de l'unité d'action. Effrayés, FO et CFTC publièrent des communiqués condamnant « les violences ».

Il ne fait aucun doute, dans ce domaine, que ce n'est pas à la bourgeoisie de donner des leçons de morale, ni de trancher comment les ouvriers doivent se conduire et les déclarations FO et CFTC sont tout à fait condamnables.

Menant campagne « contre les violences », et exploitant les déclarations auxquelles se prêtent diverses organisations syndicales, le gouvernement et le patronat réagissent brutalement :

— 4.000 CRS débarquèrent.

— 56 licenciements aux Chantiers de l'Atlantique.

— Emprisonnements de 5 ouvriers : Rouxel, délégué CGT. Péron puis Lanoire, Bruger et Sever. (Aux dernières nouvelles, il y a 6 emprisonnés).

Au Comité d'Etablissement des Chantiers de l'Atlantique, les délégués de la CGT seuls se prononcèrent contre les licenciements. La direction ne procéda même pas à un vote.

La Section du PCF dénonçant « les éléments irresponsables qui entraînent les ouvriers à des actes individuels » et sous prétexte de « démonter une provocation » ne permet pas à la lutte contre la répression de se développer, ni à la solidarité ouvrière de s'exercer.

Les ouvriers arrêtés doivent être libérés, les licenciés réintégrés d'abord.

Chacun a plus ou moins l'impression qu'on laisse tomber les travailleurs victimes de la répression. La lutte revendicative reprend à un niveau plus bas. La combativité subsiste ainsi que le confirme le débrayage de soudeurs des services d'entretien.

Mais la CGT remet l'accent sur les revendications particulières. « Par atelier », « équipe » et « corporation », les ouvriers sont conviés à discuter de leur cahier de revendications.

Après ces événements, peut-il y avoir meilleure démonstration du décalage entre les aspirations des ouvriers et la politique de leur direction ? Mais une équivoque est tombée. A l'exemple de Saint-Nazaire, disait la Fédération des Métiers CGT en 1955. Par équipe, atelier, etc... C'est tout ce que les dirigeants CGT voyaient... ou voulaient voir en cet été 1955.

Les ouvriers de Saint-Nazaire viennent de donner et confirmer un autre exemple :

Les travailleurs veulent agir et manifester tous ensemble. Leur hostilité au gouvernement Mollet que la lutte contre la vie chère déclenche, pose inévitablement la question des perspectives à ouvrir. Leur maturité publique se développe. Les combats sont appelés à se durcir.

Correspondant.

2 HEURES DE GRÈVE CHEZ RENAULT

La grève de deux heures du vendredi 17 mai est un véritable succès. Le nombre de 25.000 cité par l'Humanité paraît tout à fait vraisemblable. La variation entre les 50 % de grévistes cités par la Direction (soit 17 à 18.000) et les 90 % cités par l'Humanité s'explique surtout par l'existence de 8.000 mensuels (employés, techniciens, ingénieurs, cadres) où le mouvement fut quasi nul.

En premier lieu, le réveil de la combativité ouvrière, noté dans la Vérité des Travailleurs, n° 61 (2^e quinzaine d'avril), particulièrement exacerbée par la hausse du coût de la vie et les premières révélations sur le bilan 1956 qui font état d'une augmentation du chiffre d'affaires :

142,5 milliards en 1955,
169,6 milliards en 1956,
d'une augmentation de la production :
228.000 véhicules en 1955,
274.000 véhicules en 1956
mais par contre d'une diminution de la part des salaires par rapport au chiffre d'affaires :
33,17 % en 1955,
32,23 % en 1956.

D'autre part, la CFTC, confirmant une certaine « habileté » dans l'utilisation de l'Unité d'action, rendue plus « mordante » par son succès aux élections de délégués, n'a pas hésité à faire un appel commun avec la CGT.

Il n'en fallait pas plus pour « catalyser » la combativité des ouvriers qui réussirent à surmonter l'hostilité des autres syndicats.

Le matin même de la grève, FO, SIR, CGC diffusaient un tract condamnant en vrac le dou-

ble jeu de la CFTC, niant l'action ouvrière, célébrant l'efficacité des discussions avec la direction, promettant l'augmentation de la répartition des bénéfices, annonçant l'octroi de 1 % d'augmentation des salaires en mai et de 1 % en juin. Un vrai tract que n'aurait pas désavoué la direction.

Ce que FO peut tomber bas. Il faut noter cependant qu'un certain nombre d'ouvriers notoirement FO et même délégués ont participé au mouvement.

Les points négatifs subsistent cependant. Comme le 29 juin 1956, la plate-forme revendicative reste très générale et évasive.

L'augmentation générale des salaires, permettant une amélioration substantielle du pouvoir d'achat.

Le retour progressif à la semaine de 40 h. Une prime de bilan restituant aux travailleurs les sommes qui leur sont dues.

En un an, il n'y a guère de changement. Par ailleurs, la CGT réclame 30.000 fr. de prime de bilan, la CFTC « pas moins de 15.000 francs ».

Il faut surtout éviter de polariser les ouvriers sur un objectif. L'opération consiste, et c'est particulièrement visible pour la CFTC, à attendre les propositions de la direction et juger si elles sont « acceptables ».

Utiliser la pression ouvrière pour favoriser les tractations.

Ne pas traiter « à chaud ».

La fixation du débrayage en fin de semaine, même pas dans la journée, le refus d'organiser un meeting vont dans ce sens.